





La ministre des outre-mer,

• • - •

*La ministre de l'écologie,
du développement durable
et de l'énergie,*

• •

Le ministre de l'intérieur,

• •

*Le ministre des affaires étrangères
et du développement international,*

• •

Le ministre de la défense,

• - •

*Le secrétaire d'Etat
chargé des transports, de la mer
et de la pêche,*